

Téléphonie mobile

La moitié des Marocains non équipés ?

● Selon une étude fraîchement publiée, GSMA, l'association internationale des opérateurs de téléphonie mobile, dont les trois opérateurs nationaux sont membres, estime le taux «d'abonnés mobiles uniques» au Maroc à 51%. L'ANRT, pour sa part, estime le taux d'équipement à 93%. La problématique de la méthodologie et des bases de calcul des statistiques se pose une fois de plus.

Encore une preuve que les statistiques n'ont de valeur que par le traitement que l'on en fait. Cette fois-ci, l'exemple concerne les statistiques du secteur des télécommunications au Maroc, plus précisément les taux de pénétration et le taux d'équipement de la population en téléphonie mobile. Il s'agit en l'occurrence d'une étude qui vient d'être rendue publique par GSMA (Groupe Special Mobile Association), l'association internationale qui représente les intérêts des opérateurs de téléphonie mobile à travers le monde. Selon cette étude (The Mobile Economy 2014 : Arab states) qui décortique l'économie du mobile dans le monde arabe, la proportion de Marocains disposant d'une ligne mobile active est de 51%. Un chiffre loin des 93% de taux d'équipement des Marocains tel que calculé par l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT). Ce chiffre est d'autant plus troublant à première vue que les trois opérateurs télécoms du marché marocain sont membres à part entière de GSMA, ce qui donne un minimum de crédibilité aux données publiées par cette association internationale.

Éligibilité

Mais comme souvent, en statistiques, tout est question de méthodologie, de référence, d'échantillons et de bases de calcul. En effet, la principale explication de cette disparité flagrante entre les chiffres du gendarme national des télécoms et ceux de l'association internationale des opérateurs n'est autre que la population sur laquelle repose le rapport qui produit ce taux. En clair, GSMA prend en compte l'ensemble de la popula-

tion marocaine, alors que l'ANRT ne prend en considération que la tranche de population âgée de 12 à 65 ans. Un choix statistique qui certes peu être argumenté. Les enfants en bas âge étant par exemple exclus par définition de la population susceptible d'utiliser un abonnement mobile. L'argumentaire est en revanche moins solide concernant les usagers de plus de 65 ans qui, eux, entrent parfaitement dans la population susceptible d'avoir un abonnement mobile actif. Néanmoins, se baser sur une partie déterminée de la population nécessite que cette tranche soit quantifiée de manière précise et régulièrement actualisée, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. C'est d'ailleurs ce manque de clarté méthodologique que reproche l'ANRT

au rapport de GSMA. «Le rapport publié ne fait à aucun moment référence à la méthode adoptée pour le calcul de «l'abonné mobile unique», nous répond l'ANRT.

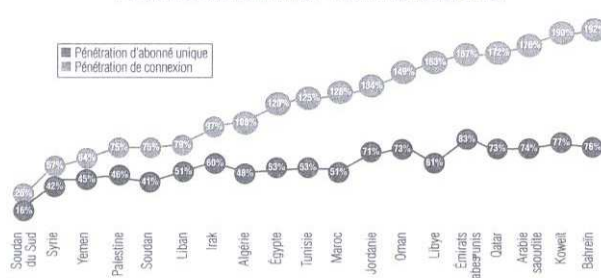
Multi-équipement

En revanche, le taux de pénétration des connexions, incluant le multi-équipement donne strictement le même résultat pour l'une et l'autre

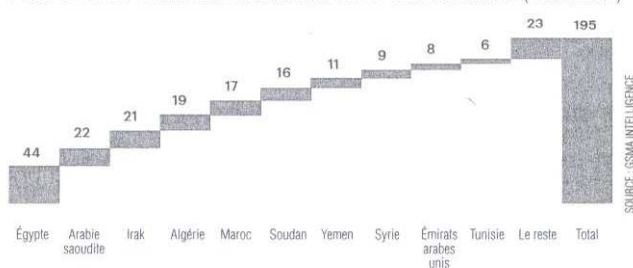
des deux sources. «En plus de l'abonné mobile unique, GSMA a publié le nombre de «connexions» qui correspond au nombre de cartes SIM, y compris le multi-équipement et les cartes non utilisées, mais enregistrées sur le réseau. Cette deuxième donnée publiée par la GSMA correspond aux chiffres de l'ANRT», souligne le gendarme des télécoms. «L'ANRT se réfère lors de l'élaboration des tableaux de bord publiés périodiquement à la définition de l'abonné mobile actif. Cette méthode est la même que celle appliquée et adoptée par les trois opérateurs exploitant le réseau mobile (ERPT). Le chiffre de 42,4 millions d'abonnés mobiles à fin 2013 (correspondant à un taux de pénétration de 129,13%, rapporté à la population publiée par le HCP) est calculé à partir des données transmises par les opérateurs», poursuit l'Agence dans sa réponse. GSMA estime le nombre d'abonnés mobiles uniques au Maroc à 17 millions, ce qui, rapporté à la population marocaine estimée par le HCP, débouche sur ledit taux de 51%. Par ailleurs, les estimations qui ressortent de notre enquête annuelle TIC auprès des individus (à fin 2013) révèlent que 93% des individus âgés de 12 à 65 ans sont équipés d'au moins un téléphone mobile. Le taux de multi-équipement qui ressort de l'enquête est de 17% et le nombre moyen de cartes SIM par individu est de 1,22. De toute évidence, la problématique des cartes SIM non-utilisées et de celles non-identifiées est à résoudre pour obtenir une image fidèle du marché des télécoms et il semble que cette problématique ne soit pas propre au marché marocain. Le royaume n'est en effet pas le seul à afficher des taux de pénétration mirobolants. Dans le Golfe, les taux de pénétration de la téléphonie mobile dépassent les 150% et culminent à 192% pour le Bahreïn. ●

PAR OTHMANE ZAKARIA
o.zakaria@leseco.ma

PÉNÉTRATION PAR PAYS - ÉTATS ARABES 2013



PLUS GRANDS MARCHÉS PAR LES ABONNÉS - ÉTATS ARABES (EN MILLION)



La problématique des cartes SIM non-utilisées et de celles non-identifiées est à résoudre.

Le top 5 arabe de GSMA

Selon l'étude de GSMA, le Maroc est le cinquième marché arabe selon la taille de sa téléphonie mobile avec 17 millions d'usagers. D'après les chiffres de GSMA, l'Égypte est le plus grand marché arabe, avec 44 millions d'abonnés uniques, suivie de l'Arabie Saoudite (22 millions), de l'Irak (21 millions) et de l'Algérie (19 millions). Ces cinq premiers marchés représentent les deux tiers du marché de la téléphonie mobile à l'échelle des pays arabes.